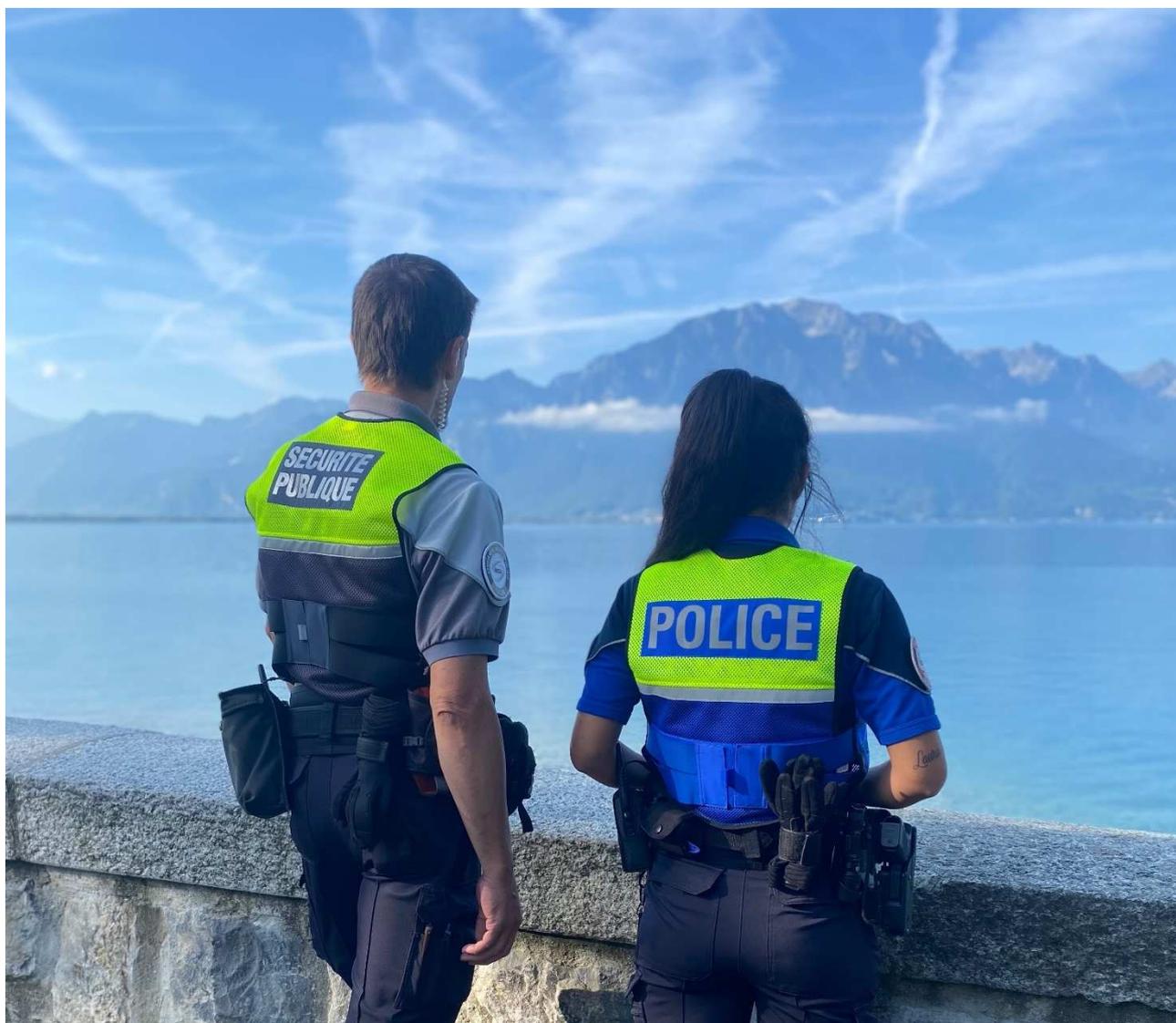


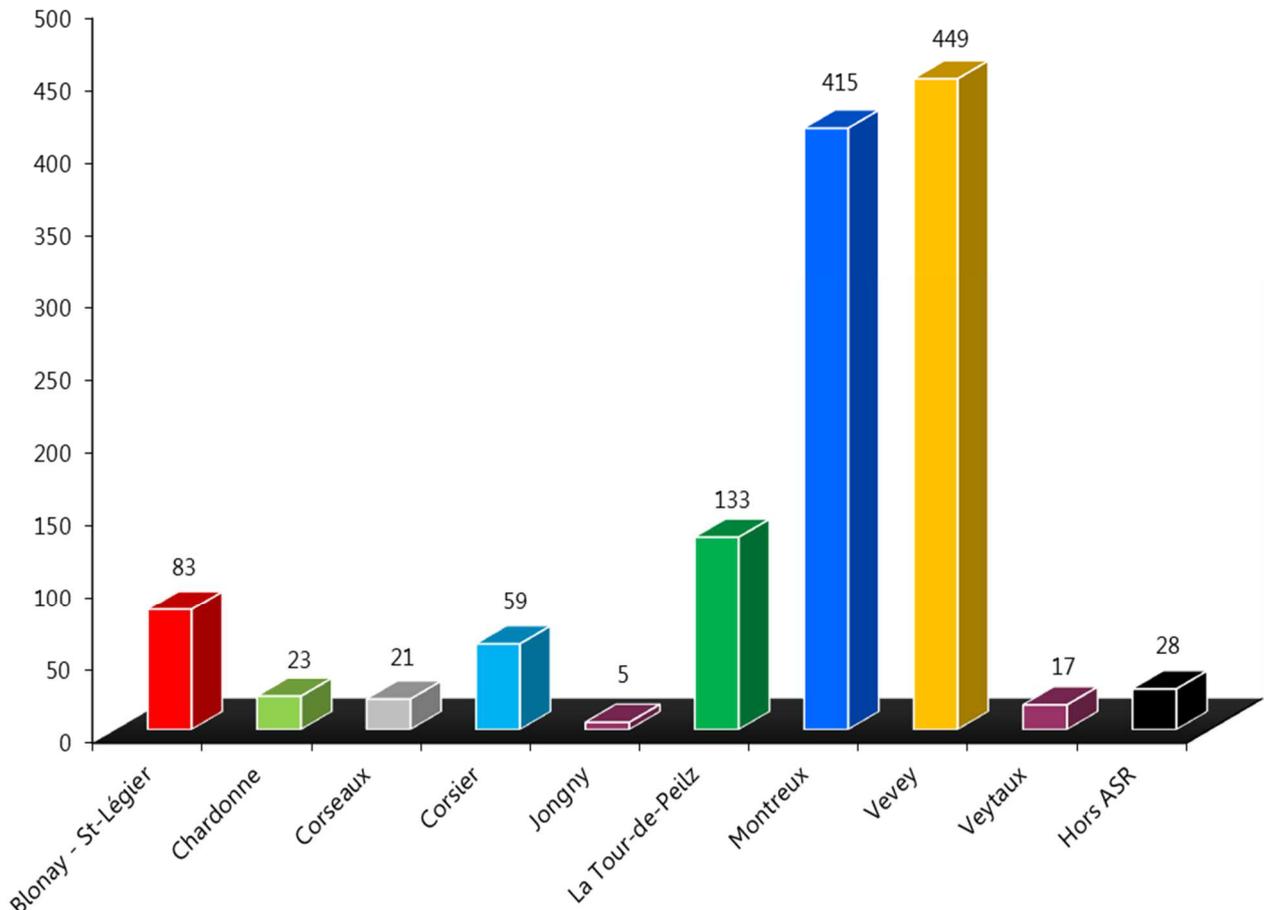
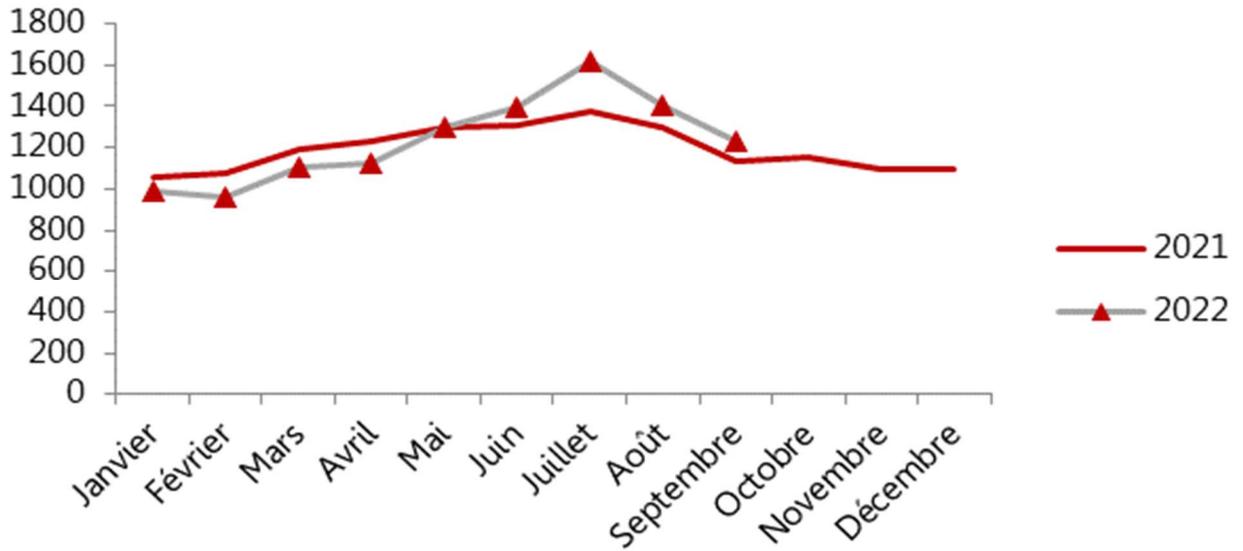


Bulletin d'information

Septembre 2022



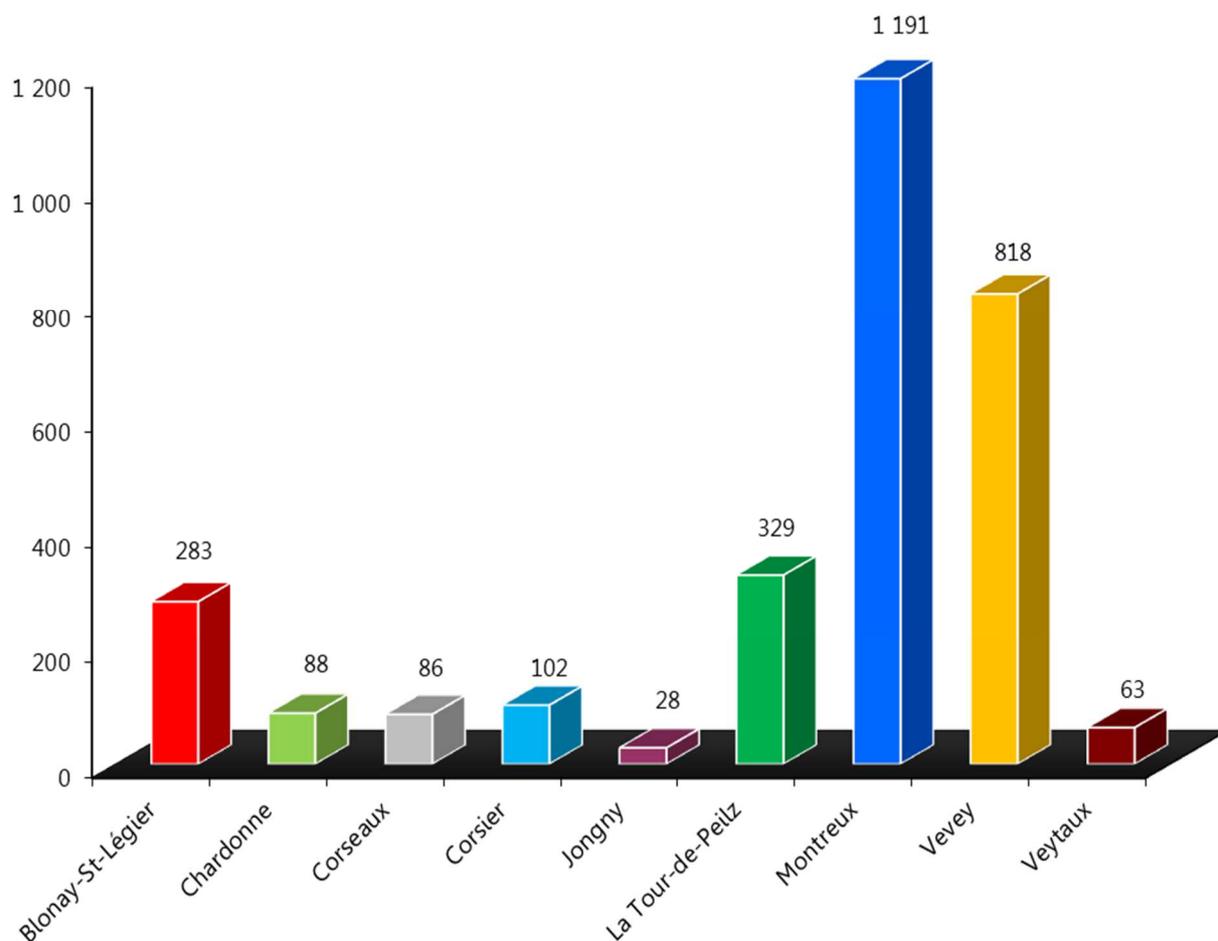
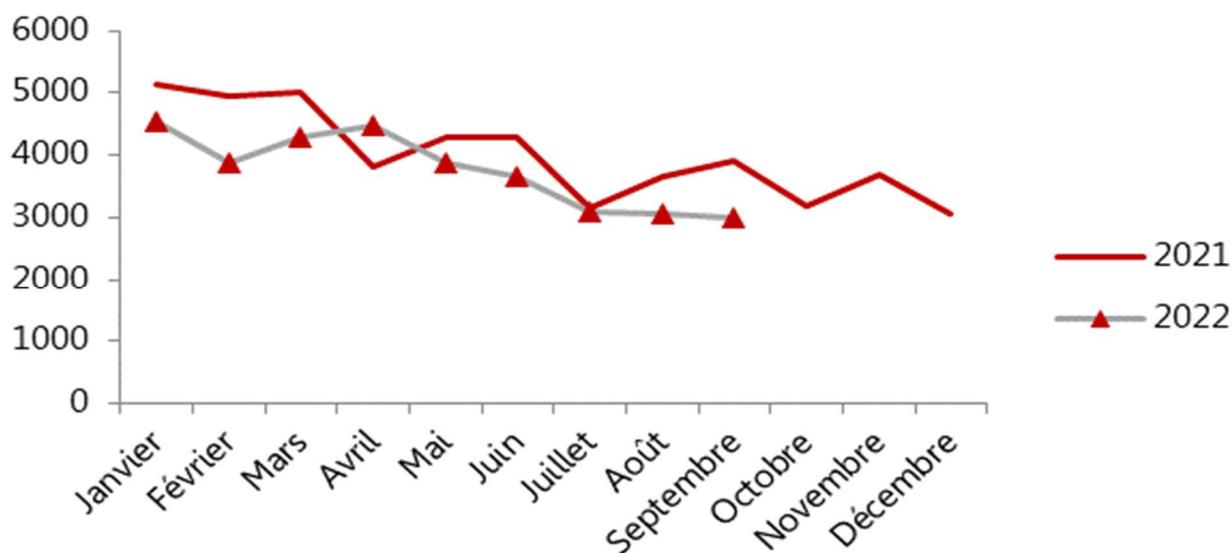
Total des interventions 1'233



Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

Total 2'988 actions



Prévention

- ❖ Un **cours commun MOB-VMCV-Police Riviera** a été conçu et dispensé à de nombreux élèves de Montreux – Vevey – Corsier – Blonay-Saint-Légier. L'objectif de cette leçon de prévention est de sensibiliser les enfants aux bons comportements à adopter dans et à proximité des bus et des trains.



- ❖ Une **soirée « Prévention-information »**, destinée aux élèves nouvellement arrivés, a été organisée par l'école hôtelière SHMS-Caux. Police Riviera y tenait également un stand.

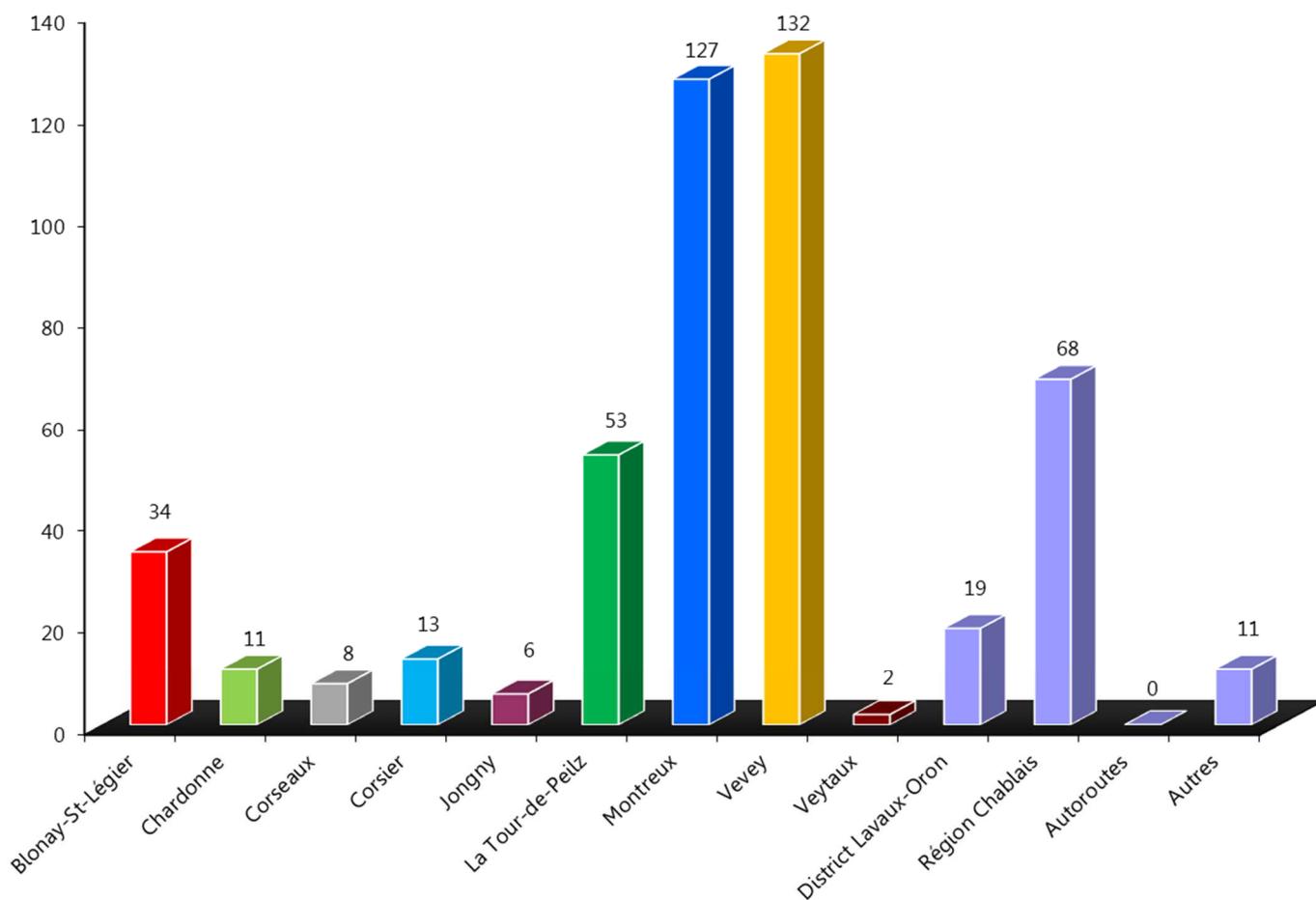
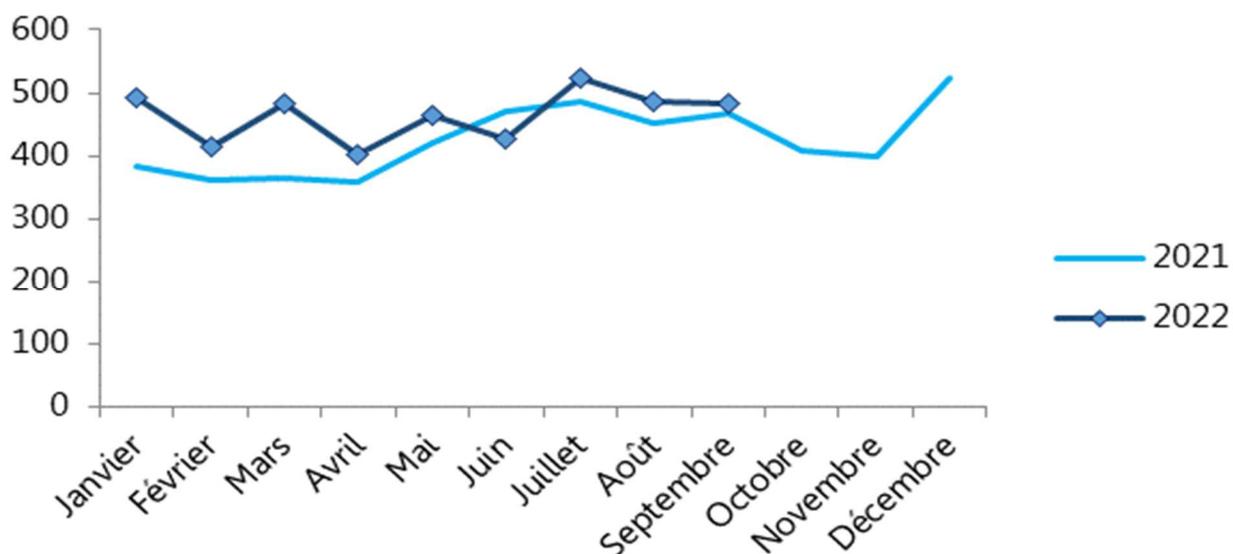
- ❖ **Mercredi 21.09.2022 : contrôles de circulation**
Afin de lutter contre les infractions routières et diffuser des messages préventifs, les agent.e.s de police ont procédé à un contrôle de circulation d'envergure près du château de Chillon, en fin de journée.

A cette occasion, plus de 70 automobilistes ont fait l'objet d'un contrôle et la vitesse de 2'100 véhicules a été mesurée.

Lors de ce contact, les policier.ère.s ont profité de rappeler aux automobilistes les règles à respecter en matière de nuisances sonores ainsi que les comportements à adopter avec la rentrée scolaire.



Total des interventions 484



Baisse de l'état général	39
Brûlures	0
Cas psychiatriques	33
Douleurs abdominales / lombaires	29
Grossesses	0
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	27
Problèmes cardiaques	49
Problèmes respiratoires	33
Traumatismes divers	81
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	71
Autres	122



© ASR, Julie Masson

Septembre 2022

635 jours de service, dont 31 jours de formation ont été effectués par des miliciens et professionnel.le.s.

COURS ET EXERCICES

Les cadres de la compagnie 2 ont participé, jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre, au rapport d'instruction en vue du cours de répétition de la compagnie qui s'est déroulé la semaine suivante.

Une trentaine de membres de la formation d'intervention régionale (FIR) s'est entraînée en soirée à un exercice de battue, le jeudi 1^{er} septembre.

Le Groupe d'intervention en terrain difficile (GRID) s'est entraîné à la progression verticale sur corde et sauvetage de personnes le samedi 3 septembre.

La compagnie 3 du bataillon Riviera – Pays-d'Enhaut a procédé à son cours de répétition du lundi 5 au vendredi 9 septembre. Tous les astreints de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine. Le jeudi, à l'occasion de l'exercice de compagnie incluant notamment du déplacement de charges, une battue et la mise en place d'un poste de commandement et d'un poste collecteur, les miliciens ont pu mettre en pratique l'instruction reçue en début de semaine.

Le jeudi 29 et le vendredi 30 septembre, les cadres de la compagnie 3 ont participé au rapport d'instruction en vue du cours de répétition de la compagnie qui se déroulait la semaine suivante.



Antichute : astreints s'exerçant aux techniques antichute

FORMATION

Durant le mois de septembre, un chef section appui, un chef de groupe assistance et un appointé logistique ont effectué leur paiement de galon et leur cours de reconversion cuisine entre le lundi 5 et le vendredi 16 septembre.

Les mercredi 21 septembre et jeudi 22 septembre, les officiers EM de l'ORPC ont participé au rapport annuel du matériel (chef logistique) et des constructions (chef logistique et préposé à la protection de la population), au rapport des offices (chef d'office) ainsi qu'au rapport annuel de la protection des biens culturels (chef instruction). Ils ont également suivi des cours de cadre cantonaux, portant sur les techniques de commandement (chef EM et commandant de compagnie), sur les techniques antichute (chef appui et membre du GRID), la communication et les réseaux sociaux (chef com) et la gestion du stress (chef instruction et chef assistance). Ces activités avaient lieu au centre de compétences et de formation de la Protection civile vaudoise à Gollion.



Appui : astreints s'exerçant aux outils de découpe

ETAT-MAJOR, ACTIVITES PERMANENTES ET CONDUITE

L'Etat-major (EM) a procédé aux travaux EM le jeudi et le vendredi 1^{er} et 2 septembre. Les commandants de compagnies ont rejoint l'EM pour participer aux travaux lors de la deuxième journée.

Les activités permanentes de l'Organisation Régionale de Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (ORPC RPE) et les opérations sont conduites depuis l'Office régional de Protection civile, à Montreux.

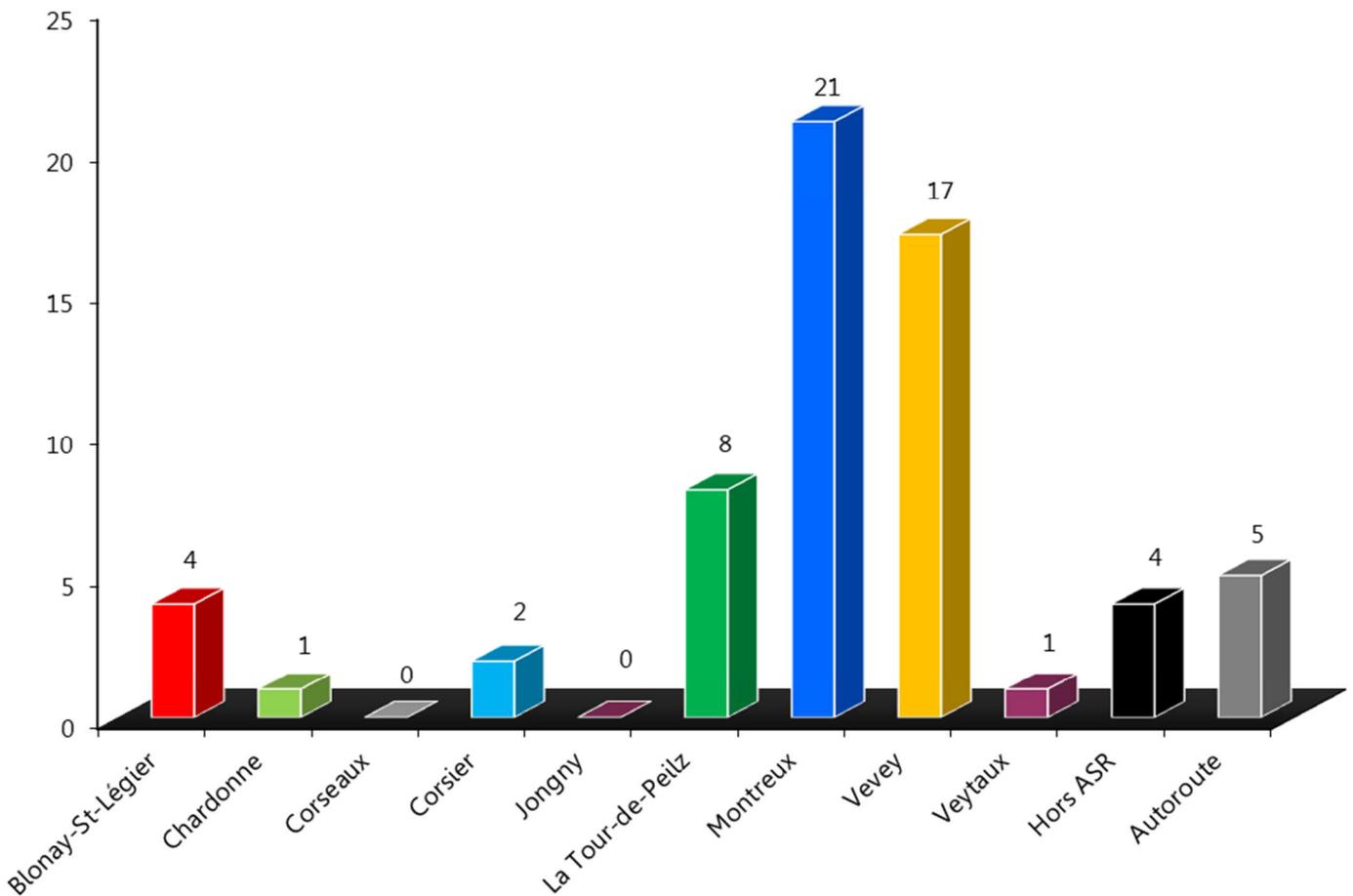
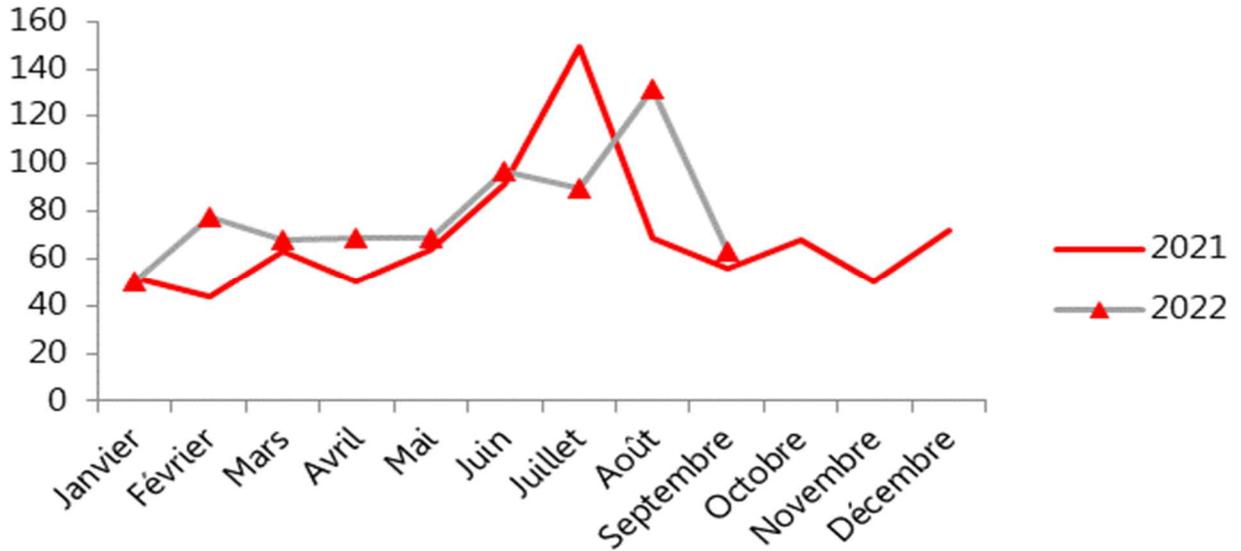


Battue : exercice de battue en milieu forestier par les astreints assistance



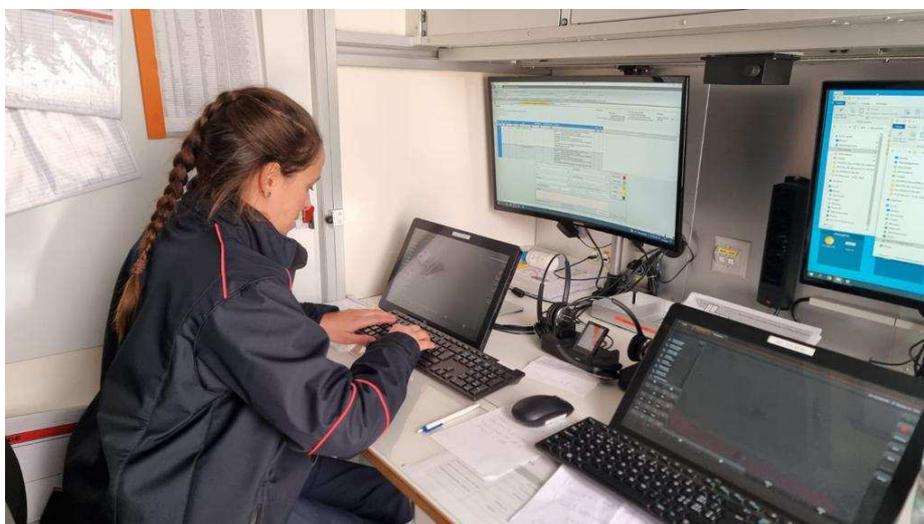
Conduite : suivi de la situation au moyen des tableaux de renseignements de l'aide à la conduite

Total des interventions 63



En renfort pour l'incendie à Glacier 3000

Le 19 septembre vers 4h30, un incendie s'est déclaré au Restaurant Botta de Glacier 3000, aux Diablerets (commune d'Ormont-Dessus). L'incendie n'a pas fait de blessé, mais a nécessité la mise en place d'un important dispositif de sécurité, dont une équipe du SDIS Riviera avec le Véhicule Poste de Commandement (VPC). Composé de trois pompiers spécialement formés pour ce type de missions, l'équipage a apporté son soutien aux différents responsables de l'intervention tout au long de la journée. Ce véhicule a notamment pour but de remplir un rôle d'aide au commandement (AIC), de centrale radio pour l'ensemble des intervenants et de poste de commandement avancé. Son matériel comprend de nombreux moyens de communication ultra-modernes, plusieurs ordinateurs et possibilités d'affichage intérieures et extérieures. Plusieurs autres SDIS sont également intervenus pour ce cas, ainsi que l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), la Police cantonale et des sociétés d'hélicoptères.



Une voiture en feu sur l'autoroute

Une dizaine de pompiers ont été alarmés pour un feu de voiture sur l'autoroute A12 le mardi 20 septembre. A son arrivée sur les lieux, le chef d'intervention constate que le véhicule est en feu complet. Alors que le tonne-pompe 2'000 litres mobilisé sert à l'extinction de la voiture, le camion de secours routier a pour mission d'assurer la sécurité des intervenants sur l'autoroute, notamment comme véhicule bouclier. Après que les deux pompiers chargés de l'extinction et équipés d'appareils de protection respiratoire ont pu circonscrire le sinistre, les contrôles usuels (notamment avec une caméra thermique) ont été effectués. La Police cantonale, le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et une dépanneuse privée sont intervenus.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

14.09.2022 – 0000-0010 : conduite sous l'influence de l'alcool – diverses infractions

Lors d'un contrôle de la circulation sur la route d'Hauteville, les policiers interceptent un automobiliste qui fait l'objet d'une interdiction de conduire en Suisse. Il n'est pas équipé de sa ceinture de sécurité et conduit sous l'influence de l'alcool. De plus, son véhicule présente plusieurs non-conformités aux normes techniques. Un second automobiliste est intercepté une dizaine de minutes plus tard. Il se trouve sous l'influence de produits stupéfiants et fait l'objet d'une mesure de retrait de permis de conduire depuis plusieurs années. Tous deux sont conduits au poste de police et dénoncés aux autorités compétentes.

Chardonne

14.09.2022 – 2110 : accident de la circulation avec blessé

Police Riviera est requise à la rue du Village suite à un accident impliquant un automobiliste et un piéton inattentif, qui traverse la chaussée hors du passage prévu à cet effet. Le piéton chute au sol suite au choc. Légèrement blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

La Tour-de-Peilz

13.09.2022 – 1525 : accident de la circulation avec blessé

Un homme circule sur sa trottinette électrique à l'avenue des Baumes, en direction du centre-ville. Peu avant le giratoire de l'avenue de Traménaz, il perd la maîtrise de son engin et chute au sol, se blessant à la tête. Il est pris en charge par un équipage ambulancier et conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

17.09.2022 – 0020 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise au Port auprès d'un jeune homme écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'une enceinte acoustique portable. Prié de cesser les nuisances, il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

18.09.2022 – 1200 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur la route de Saint-Maurice. A la sortie d'une courbe, il perd la maîtrise de son engin, qui monte sur un trottoir, frotte un mur, heurte un signal lumineux puis une glissière de sécurité avant de terminer sa course sur la chaussée. Le conducteur s'en sort indemne. La voiture, qui n'est plus en état de rouler, est évacuée par une société de dépannage. Le conducteur est acheminé au poste de police par une patrouille pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est établi.

29.09.2022 – 1940 : pollution sonore – diverses infractions routières

En cours de patrouille motorisée sur la Grand-Rue, les policiers remarquent un automobiliste à la conduite sportive qui accélère fortement à plusieurs reprises, provoquant des nuisances sonores. Alors qu'ils suivent le conducteur qui s'engage sur l'avenue des Baumes, celui-ci franchit une zone d'interdiction générale de circuler et s'engage ensuite sur l'avenue de la Perrausaz sans respecter le signal « STOP ». L'intéressé est intercepté sur le parking public jouxtant la déchetterie de La Faraz. Il est dénoncé pour infractions à la Loi sur la circulation routière.

Montreux

Territet, 01.09.2022 – 1830 : sauvetage d'un chat déshydraté et coincé sur un toit

Une habitante observe un chat en mauvaise santé et apathique sur un toit de l'avenue du Midi. Le propriétaire ne parvenant pas à le récupérer, trois pompiers se rendent sur les lieux pour porter secours

à l'animal au moyen d'une échelle. Ils découvrent que le chat ne bouge plus, souffre de la chaleur, halète et est déshydraté. Le propriétaire parvient à le récupérer avec l'aide des pompiers.

Territet, 07.09.2022 – 0930 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur l'avenue de Chillon en direction de Villeneuve, lorsque, inattentif, il entre en collision avec la voiture qui le précède, arrêtée pour laisser tourner un véhicule sur la gauche. Blessé, le scootériste est acheminé à l'Hôpital Riviera Chablais en ambulance. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

11.09.2022 – 0330 : bagarre

En cours de patrouille sur l'avenue Claude Nobs, l'attention des policiers se porte sur une bagarre devant une discothèque. Face à son refus de coopérer, l'un des protagonistes est maîtrisé et acheminé au poste de police pour les contrôles d'usage. Un rapport de dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal lui est annoncé.

Les Avants, 11.09.2022 – 1215 : accident de sport

Un vététiste circule sur un chemin pédestre à proximité de la cabane de la Planiaz. A un moment donné et pour une raison inconnue, il chute de son cycle électrique et tombe lourdement au sol. Blessée au visage, la victime est prise en charge par un équipage de la REGA et hélicoptérée au CHUV.

11.09.2022 – 2335 : troubles à la tranquillité

Police Riviera est sollicitée à l'avenue Alexandre-Vinet pour des jeunes faisant passablement de bruit dans la cour de l'école. Sur place, aucune nuisance n'est constatée. Toutefois, deux individus tentent de prendre la fuite à la vue des policiers qui les rattrapent. Au terme des contrôles d'usage, un rapport de dénonciation pour entrave leur est notifié.

Clarens, 20.09.2022 – 1520 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à l'avenue du Châtelard, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

20.09.2022 – 2350 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise dans la cour du collège de Montreux-Est auprès de quatre personnes qui importunent le voisinage en diffusant de la musique à un volume sonore excessif. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.

Clarens, 24.09.2022 – 1115 : accident de la circulation avec blessée

Une cycliste circule au guidon de son vélo électrique à l'avenue du Lac, sur un passage pour piétons, lorsqu'elle percute une voiture circulant normalement en direction de Montreux. Lors du choc, elle heurte avec sa tête le pare-brise du véhicule avant de chuter au sol. Légèrement blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier et conduite à l'Hôpital Riviera Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Pollution sonore

Le samedi 17 septembre entre 20h et 21h, un motocycliste et un automobiliste effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur l'avenue du Casino à Montreux et la rue du Lac à Clarens sont interceptés par une patrouille. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

En cours de patrouille motorisée sur la route de Chailly à Clarens, le 24 septembre à 19h35, les policiers interceptent un motocycliste qui accélère inutilement devant eux, avant de rouler sur la roue arrière de son engin (wheeling) sur une trentaine de mètres. Lors des contrôles, il est également constaté que la fixation de la plaque d'immatriculation n'est pas conforme. L'intéressé est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

02.09.2022 – 2345 : conduite sportive et sans couverture d'assurance

En cours de patrouille, les policiers interceptent un automobiliste qui effectue plusieurs accélérations bruyantes sur l'avenue Gilamont et dont le véhicule n'est plus couvert en assurance. Le conducteur est dénoncé à l'autorité compétente.

09.09.2022 – 2025 : transfert illicite de plaques

En cours de patrouille sur l'avenue Général-Guisan, les policiers interpellent un scootériste qui circule avec des plaques ne correspondant pas au véhicule. De plus, le conducteur est titulaire d'un permis d'élève conducteur et n'a pas apposé la plaque « L » sur son engin. Les policiers saisissent donc le deux-roues et le conducteur est dénoncé pour infractions à la Loi sur la circulation routière.

19.09.2022 – 0555 : accident de la circulation avec blessé

Alors qu'il circule sur le Boulevard d'Arcangier, un scootériste élève-conducteur s'assoupit et dévie de sa trajectoire. Il heurte avec son engin la bordure du trottoir longeant sa voie de circulation puis percute un arbre ainsi qu'un panneau de signalisation, avant de chuter au sol. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Son permis d'élève est saisi et un rapport d'accident est dressé par Police.

23.09.2022 – 0855 : délit de pêche

En cours de patrouille, les policiers interpellent un homme alors qu'il pêche sur les enrochements situés sur le Quai Ernest-Ansermet, en faisant usage de leurres sans être en possession d'un permis de pêche. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

23.09.2022 – 1725 : inquiétude pour une personne

Les services de police et d'ambulance interviennent dans un logement de l'avenue de Nestlé auprès d'un homme ne répondant pas aux différentes sollicitations du personnel du centre médico-social. Sur place, la porte palière de son appartement est enfoncée. L'intéressé se trouve allongé sur son lit, dans un état de semi-conscience. Les pompiers interviennent pour l'évacuer par l'extérieur au moyen d'un camion échelle. Il est ensuite acheminé en ambulance à l'Hôpital Riviera Chablais. Cette intervention nécessite la fermeture momentanée de la route.

24.09.2022 – 0215 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise dans un établissement public de la Place de la Gare pour de la musique diffusée à un volume excessif, troublant le repos du quartier. Le gérant est prié de prendre les dispositions nécessaires pour cesser d'importuner le voisinage. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

29.09.2022 - 2355 : accident de la circulation avec ivresse

Un automobiliste, en état d'ivresse et inattentif, circule sur la rue des Chenevières. Peu avant les feux de signalisation régulant l'intersection, il ne remarque pas une file de trois voitures arrêtées au feu rouge et percute l'arrière du dernier véhicule, ce qui provoque une collision en chaîne. L'un des conducteurs, ne faisant pas usage de sa ceinture de sécurité, percute le pare-brise avec son front et se blesse légèrement. Il est dès lors ausculté par un équipage ambulancier. L'automobiliste fautif est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé.

Veytaux

01.09.2022 – 1733 : motocycliste élève conducteur qui transporte un passager sans permis

Lors d'un contrôle de circulation sur l'avenue de Chillon, les policiers interceptent un motocycliste et son passager. L'élève conducteur n'étant pas au bénéfice d'un permis de conduire de la catégorie A1 définitif et n'ayant pas apposé la plaque « L » sur son engin, il est dénoncé à l'autorité compétente.

12.09.2022 – 1700 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circulant sur l'avenue de Chillon, en direction de Villeneuve, ne s'arrête pas aux feux de signalisation en phase rouge et poursuit sa route avant de heurter l'arrière d'une voiture qui venait de

s'engager sur sa voie de circulation. Blessé après avoir chuté, le cycliste est pris en charge par un équipage ambulancier, puis conduit à l'Hôpital Riviera Chablais. Un constat est établi par Police Riviera.

Contrôle de circulation

Un contrôle de circulation est organisé à l'avenue de Chillon, le mercredi 21 septembre entre 16h00 et 19h00. Plus de 80 véhicules sont interceptés et contrôlés, dont onze automobilistes en excès de vitesse. Diverses autres infractions sont constatées, dont cinq qui aboutissent à des dénonciations à l'autorité compétente, pour conduite sous mesure administrative et irrespect des prescriptions techniques. Douze amendes d'ordre sont délivrées et de nombreux automobilistes sont sensibilisés aux campagnes de prévention visant à lutter contre les comportements routiers inadaptés et les modifications techniques non-conformes apportées aux véhicules, respectivement la pollution sonore.

Autres – Hors Riviera



Pollution sonore – véhicules non-conformes

Un contrôle visant à lutter contre les comportements routiers inadaptés et les modifications techniques non-conformes apportées aux véhicules est organisé conjointement avec la Gendarmerie et le Service des automobiles. Près de soixante véhicules sont interceptés et contrôlés sur la Riviera, le samedi 3 septembre entre 16h30 et 21h30. Diverses infractions sont constatées, dont trois aboutissent à des dénonciations pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière suite à une non-conformité du pot d'échappement et à un irrespect des prescriptions techniques, et un automobiliste conduisant sous une mesure de retrait de permis.



Compagnies

Le jeudi 1^{er} et le vendredi 2 septembre, les cadres de la compagnie 2 ont participé au rapport d'instruction en vue du cours de répétition de la compagnie qui se déroulera la semaine suivante.

Le cours de répétition de la compagnie 2 a eu lieu du lundi 5 au vendredi 9 septembre. Tous les astreints de l'assistance, l'appui, l'aide à la conduite et la logistique ont entraîné les éléments propres à leur domaine. Le jeudi, à l'occasion de l'exercice de compagnie, les miliciens ont pu mettre en pratique l'instruction reçue en début de semaine.

Le jeudi 29 et le vendredi 30 septembre, les cadres de la compagnie 3 ont participé au rapport d'instruction en vue du cours de répétition de la compagnie qui se déroulera du 3 au 7 octobre.

Etat-Major

L'Etat-major a procédé aux travaux EM le jeudi et le vendredi 1^{er} et 2 septembre. Les commandants de compagnie ont rejoint l'EM pour participer aux travaux lors de la deuxième journée.

FIR / GRID

Une trentaine de membres de la formation d'intervention régionale (FIR) s'est entraînée en soirée à un exercice de battue, le jeudi 1^{er} septembre.

Le Groupe d'intervention en terrain difficile (GRID) s'est entraîné à la progression verticale sur corde et sauvetage de personne le samedi 3 septembre.



19.09.2022 - 0430 : en renfort pour un incendie à Glacier 3000

Un incendie se déclare au Restaurant Botta de Glacier 3000, aux Diablerets (commune d'Ormont-Dessus). L'incendie ne fait pas de blessé, mais nécessite la mise en place d'un important dispositif de sécurité. Une équipe du SDIS Riviera est également mobilisée avec le Véhicule Poste de Commandement (VPC). Composé de trois pompiers spécialement formés pour ce type de missions, l'équipage a apporté son soutien aux différents responsables de l'intervention tout au long de la journée.